



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale de la BCEAO Pour le Sénégal
Agence Principale de Dakar

CAHIER DES CHARGES



**POUR LA MISE EN PLACE D'UN RESEAU TN-S POUR L'ALIMENTATION DES
MACHINES DE TRAITEMENT DE BILLETS DE L'AGENCE PRINCIPALE DE
DAKAR**



I – OBJET DU CAHIER DES CHARGES

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) envisage de mettre en place un réseau TN-S pour l'alimentation des machines de traitement de billets de son Agence Principale de Dakar.

Le présent cahier des charges a pour objet de définir les prestations relatives aux travaux envisagés.

II - DESCRIPTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES

Toutes les installations de l'Agence Principale fonctionnent sur un schéma de liaison à la Terre de type IT (Neutre du transformateur isolé par rapport à la Terre et les masses d'utilisation sont reliées à la Terre).

Les machines de traitement de billets sont alimentées par un onduleur de 20 KVA, également en régime IT.

III - CONSISTANCE DES TRAVAUX

Les travaux envisagés comprennent principalement :

- la fourniture et l'installation d'un transformateur BT/BT à enroulement séparé, en amont ou en aval de l'onduleur, prenant en compte toutes ses voies d'alimentation et convenablement dimensionné par rapport aux équipements alimentés ;
- les raccordements de mise à la terre de la nouvelle installation ;
- la mise en conformité de l'installation en aval du transformateur BT/BT (câblage, protections, etc.) ;
- élaboration des schémas électriques de la nouvelle installation.

IV – NORMES ET RÈGLEMENTS

Les équipements, les procédures d'exécution des travaux ainsi que les essais de contrôle et de réception doivent satisfaire aux normes en vigueur dans le domaine, notamment :

- l'arrêté du 30 décembre 2011 portant règlement de sécurité pour la construction des immeubles de grande hauteur et leur protection contre les risques d'incendie et de panique ;
- la norme NF C 15 100 : Installations électriques de basse tension ;
- la norme NF C 63 410 : Ensembles préfabriqués de basse tension ;
- la norme NF EN 62040-1-1 et NF EN 62040-1-2 : Alimentations sans interruption - : Prescriptions générales et règles de sécurité pour les ASI utilisées dans les locaux accessibles aux opérateurs et pour ceux utilisées dans des locaux d'accès restreint.
- L'UTE C 15-105 Juillet 2003 : Guide pratique - Détermination des sections des conducteurs et choix des dispositifs de protection ;

IV. PRESTATIONS ATTENDUES

Les prestations consisteront à séparer galvaniquement le réseau alimentant les machines de caisse du reste du réseau de l'Agence qui est en régime IT, pour la mise en œuvre d'un schéma de liaison à la terre de type TN-S. Cette séparation sera réalisée par l'intermédiaire d'un transformateur BT/BT à enroulements séparés.

Il sera convenablement dimensionné et sera installé sur un tronçon commun du côté de l'alimentation de l'onduleur ou du côté utilisateur.

Tous les raccordements de mise à la terre seront réalisés conformément aux normes. Le câblage et les protections côté utilisation seront également mis aux normes conformément au nouveau schéma de liaison à la terre TN-S.

NB :

- la documentation technique de l'ensemble des équipements proposés sera obligatoirement jointe à l'offre ;
- les soumissionnaire devront accompagner leurs propositions d'un schéma électrique de principe représentant l'installation qu'ils comptent mettre en œuvre.

IV- VISITE DES LIEUX

Afin de permettre aux soumissionnaires de bien appréhender la consistance des travaux, une visite des lieux pourrait être organisée à leur intention par les services de la Banque.

V – RECEPTION – GARANTIE

La réception provisoire ne pourra être prononcée qu'après constat de la livraison et mise en œuvre complète et conforme des nouvelles installations.

L'entreprise garantira ces installations sur une durée d'une année à compter de la date de réception provisoire. Au terme de ce délai, la réception définitive sera prononcée si aucune réserve ne subsiste.

ANNEXE**Cadre du devis quantitatif et estimatif pour la mise en œuvre d'un réseau TN-S pour l'alimentation des machines de traitement de billets de l'Agence principale de Dakar (à détailler et à compléter éventuellement)**

DESIGNATION	UNITE	QTE	P. UNITAIRE	PRIX TOTAL
Transformateur BT/BT à enroulements séparé	U	1		
Câbles pour le raccordement du transformateur et la mise à la terre (à détailler et section des câbles à préciser)				
Mise aux normes de l'installation côté utilisateur (câbles et protection à détailler, caractéristiques à préciser)				
Élaboration des schémas électriques de la nouvelles installation	FF	Ens		
Accessoires de pose et raccordement (liste à détailler)	Ens	1		
Main d'œuvre pour la réalisation, les essais, le réglage et la mise en service des nouvelles installations	FF	1		
MONTANT TOTAL (HT/HDD) EN FCFA				

NB : Ce cadre de devis quantitatif et estimatif est donné à titre indicatif. Il peut donc être complété sur la base de l'expérience et l'expertise de chaque soumissionnaire.

Par ailleurs, les soumissionnaires peuvent proposer toutes autres offres en variante à condition que celles-ci soient suffisamment expliquées par une note faisant ressortir son intérêt pour la Banque.